

INFOS de

VILLEMOIRON

et ses hameaux :

Craney et Surançon

Tél : 03.25.46.67.91

Adresse mél : mairie.villemoiron@wanadoo.fr

Permanences les mardis et jeudis de 14h à 18h
et le vendredi de 14h à 16h.

En dehors de ces horaires, vous pouvez joindre M. le Maire, Roland FRELIN
au 03 25 46 77 34 ou 06 31 47 09 75



DÉCEMBRE 2014

LA FÊTE DES CITROUILLES



Pour être sûrs d'effrayer les mauvais esprits, les enfants étaient tous là avec leurs parents et tous étaient déguisés de costumes terrifiants ! Des lampions en forme de citrouille leurs ont été distribués et nous avons défilé dans les rues de Villemoiron à la recherche de quelques friandises.

Au retour, nous avons pu déguster ce que chacun avait apporté, un vrai festin et avons

partagé les sucreries collectées auprès de la population.

La soirée s'est déroulée en toute convivialité.

11 NOVEMBRE

Comme chaque année, le 11 novembre a été célébré pour honorer les morts surtout ceux de 14-18 pour ce centenaire.



Après lecture d'un discours par Monsieur le Maire et dépôt de fleurs au Monument aux Morts, les pompiers et l'assistance présente se

sont dirigés au cimetière pour se recueillir sur les tombes des anciens combattants avec la participation de jeunes pour que le souvenir se perpétue.



MESSES

Dimanches 14 décembre
28 décembre
à 10h 45 – Eglise chauffée
24 décembre à 18h30 : veillée de Noël

CONCERT



Dimanche 16 novembre, environ 85 mélomanes sont venus assister au concert produit par une association sénonaise ALEAS et organisé par l'association du village « Sauvegarde du Patrimoine de Villemoiron ». 19 musiciens, du très confirmé au plus jeune (15 ans) ont interprété avec brio Haendel (Water Music), Haydn (un divertimento), Holst (Suite St Paul : avec un coup de cœur-découverte !) et Gershwin. Certes l'acoustique exceptionnelle de l'église n'y était pas pour rien mais l'interprétation fut parfaite. Ce fut un après-midi musical agréable dans une église chauffée et nettoyée de fond en comble pour

l'occasion. Merci à tous les bénévoles qui ont aidé dans cette tâche.

AU REVOIR NADINE

C'est une grande tristesse qui nous a emplis à l'annonce du décès de Nadine Benoît. Nous la savions fatiguée, puis hospitalisée mais pas pour ne plus revenir chez elle. Nous garderons d'elle l'image d'une femme très active qui s'est beaucoup impliquée au côté de Jacques durant ses plusieurs mandats de maire.

Après leur vie active passée à Troyes, Nadine et Jacques ont pris une retraite bien méritée à Villemoiron en 1984, dans la maison des parents de Nadine.

Nadine s'est toujours beaucoup investie aussi bien pour entretenir l'église que pour le Comité des Fêtes : elle aimait tailler, coudre les costumes pour la joie de tous, en y excellant puisque qu'elle avait travaillé en bonneterie jusqu'à sa retraite. De bons souvenirs !

Nous présentons à Jacques toutes nos condoléances et beaucoup de force pour surmonter son chagrin en sachant qu'il trouvera réconfort et soutien auprès de sa famille et de ses amis.

RECENSEMENT

Des chiffres aujourd'hui pour construire demain. Le recensement est **OBLIGATOIRE**.

C'est Utile

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux, la détermination des modes de scrutin mais aussi l'implantation des commerces, la construction de logements et le développement des moyens de transport.

C'est simple

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'est sûr

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et

vos adresses ne sont pas enregistrées et ne sont pas conservées dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Le recensement en ligne, c'est possible et encore plus simple !

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

Le recensement à Villemoiron aura lieu du 15 janvier au 14 février 2015.

L'agent recenseur sera Laurine Kauffmann. Elle sera munie de sa carte officielle d'agent recenseur.



ST NICOLAS

Fêté le 6 décembre, St Nicolas est le patron des enfants depuis qu'il en sauva trois du saloir, enfants innocents qui allaient glaner aux champs mais furent découpés en morceaux par un boucher sanguinaire. Depuis dans bien des pays, les enfants sages accrochent à la cheminée une chaussette que St Nicolas viendra dans la nuit remplir de friandises.

Les 6 et 7 décembre, le marché de la St Nicolas aura lieu de 14 à 18h - salles des fêtes.

COLIS DE NOËL

Toutes les personnes âgées de 70 ans et plus et qui n'ont pas pu participer au repas « Intergénérationnel » se verront offrir leur colis de Noël, la troisième semaine de décembre.

SPECTACLE DE NOËL

A noter dans vos agendas "Le Père Noël vient nous voir :

le Dimanche 14 décembre 2014 à 15h, à la salle des fêtes de notre village"

Le Comité des Fêtes présentera un petit spectacle avant la distribution des cadeaux par le Père Noël et l'après midi se clôturera par un verre de l'amitié.

FERMETURE DU SECRETARIAT

En raison des fêtes de fin d'année, Catherine, notre secrétaire, sera en congé du mardi 23/12/2014 au vendredi 02/01/2015 inclus.

Le Maire et les Maires-adjoints restent joignables par téléphone pour toutes questions et le Maire assurera la permanence le mardi 30/12/2014 pour d'éventuelles inscriptions sur la liste électorale et le 31/12/2014 sur RDV.

VŒUX DU MAIRE

L'année à peine terminée qu'il faut penser à la nouvelle ! La cérémonie des vœux du maire avec la traditionnelle galette des Rois offerte par la Mairie, les Pompiers et le Comité des Fêtes aura lieu : **le dimanche 18 janvier 2015**

SALLE DES FÊTES

Petit rappel concernant la location de la salle des fêtes : **la location sur un week-end comprend le samedi et le dimanche uniquement.**

MANIFESTATIONS AUX ALENTOURS

6 et 7 décembre: VILLEMOIRON-EN-OTHE - De 14h à 18h se tiendra le **troisième marché de la St Nicolas**, en présence d'artistes et démonstrations de leur savoir-faire : belle opportunité pour choisir un petit cadeau original de fin d'année.

Samedi 13 décembre : AIX-EN-OTHE – Loto Gourmand à la salle des fêtes. Organisé par l'ACA 03 25 46 65 99.

Dimanche 14 décembre : AUXON – Marché de Noël de 8 h à 21 h à la salle des fêtes, rue de la mairie et place de l'église. Feu d'artifice

vers 18 h. Organisée par l'AFCA (Association Festive et Culturelle d'Auxon) 03 25 42 03 62.

AIX-EN-OTHE - Marché de Noël sur la place de l'Hôtel de ville. Différents stands : artisans, produits du terroir, articles de fête. Ventes d'articles confectionnés par le Club des Anciens. Organisé par l'association Dynamique en Pays d'Othe Aixoïs.

AIX-EN-OTHE - Exposition de peinture (aquarelle, acrylique, huile) à la salle des mariages de 9 h 30 à 17 h 30. Tirage de la tombola à 17 h. Organisé par la MJC/MPT d'Aix-en-Othe.

ESTISSAC - Concert de Noël de l'harmonie Music'en othe et la Fraternelle de Villenauxe-la-Grande à 15 h à la salle polyvalente. Entrée libre.

Mercredi 31 décembre : PAISY-COSDON - La Table d'Othe - Réveillon du Nouvel An (sur réservation). Tel : 03 25 40 92 58



Joyeux Noël

Bonnes fêtes de fin d'année.....



IPNS- Ne pas jeter sur la voie publique. Merci.